

LE MOT DU PRESIDENT

Chères Consœurs, Chers Confrères, Chers ami(e)s,

SOMMAIRE

LE MOT DU
PRESIDENT

...

ASSEMBLEE
GENERALE
ORDINAIRE :
DECEMBRE 2021

...

ASSEMBLEE
EXTRAORDINAIRE :
DECEMBRE 2021

...

PROCHAINE
ASSEMBLEE
GENERALE :
OCTOBRE 2022

...

ELECTIONS DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION

...

TRESORERIE

...

ANIMATIONS

...

QUESTIONS
DIVERSES

...

NECROLOGIE

A l'aube de cette nouvelle mandature présidentielle, la situation de nos retraites est pour le moins délicate.

Le pouvoir d'achat des retraites moyennes en € constant ne cesse de diminuer depuis 2005 : baisse de 2,82% pour le régime de base, 3,89% pour le régime complémentaire vieillesse et surtout 29,51% pour l'ASV !

Dans ces 3 régimes, seul le régime complémentaire vieillesse est en déséquilibre technique, mais en équilibre financier grâce aux réserves constituées depuis de nombreuses années. Les deux autres régimes sont équilibrés, notamment l'ASV qui dégage un excédent de 790 M€ qui devrait permettre une revalorisation de la valeur du point en 2022. Or, si le régime de base augmente de 1,1% en 2022 et le régime complémentaire de 0,5%, l'ASV reste bloqué depuis 10 ans, hors une augmentation de 0,4% en 2021.

Tout cela est bien loin de l'inflation calculée à 2,9% en 2021 et prévue autour de 4,5% en 2022. Il y a donc une baisse du pouvoir d'achat qui continue, même si notre président nouvellement réélu a promis une augmentation de la retraite de base de 4,5% en juillet prochain, pour tenir compte de cette inflation.

La FARA a saisi les syndicats sur la question de l'ASV, puisqu'elle relève du régime conventionnel, et ceux-ci ont fait un courrier commun au Ministre de la Santé, Olivier VERAN, qui est resté, pour l'instant sans réponse...

La désindexation des retraites par rapport à l'inflation nous a donc été très défavorable, et rappelons-nous qu'autrefois elles étaient indexées sur les salaires !

Si la situation actuelle est délicate, que nous réserve l'avenir ? La réforme engagée pendant le précédent quinquennat a été reportée dans le contexte sanitaire de pandémie, et devrait être réétudiée à l'automne, mais dans un schéma différent du précédent, avec disparition, semble-t-il du régime universel initialement prévu. Mais tout cela reste très flou, et la seule chose dont on soit sûr est que l'âge de départ en retraite sera repoussé progressivement de 62 ans à 64 ou 65 ans d'ici la fin de la décennie.

Quelles sont les propositions DES CAISSES DE RETRAITE DE PROFESSIONS LIBÉRALES DE SANTÉ ?

1. Garantir à tous les Français une retraite de base équitable et solidaire, en garantissant, pour ce premier niveau de retraite, qu'à revenu égal un euro cotisé donne les mêmes droits à tous, les revenus les plus modestes bénéficiant de droits majorés.

2. Compléter cette retraite par des régimes professionnels adaptés à la diversité des situations et des modes d'exercice, en confiant aux partenaires sociaux et aux élus professionnels la gestion administrative de cette retraite de base qui pourrait être organisée au niveau national, ainsi que la responsabilité du pilotage de régimes complémentaires autonomes qui doivent répondre aux besoins et aux contraintes spécifiques de chaque profession

3. Laisser aux Français la liberté de prendre leur retraite à partir de 62 ans, en maintenant un âge minimum de départ à la retraite à 62 ans, quelle que soit la durée de cotisations, et en bonifiant les pensions grâce à des coefficients de majoration pour les départs différés au-delà de 62 ans.

En attendant la réforme, et pour 2022, nous nous efforcerons, avec l'appui de la FARA de faire évoluer la valeur du point ASV et de demander que soit inscrit dans la future convention qu'elle suive l'indice des prix. Par ailleurs nous reposerons le problème des cotisations sans obtention de points pour les confrères en cumul emploi-retraite.

Dans tous les cas, nous devons rester vigilants pour que les réformes à venir préservent nos intérêts, et, qu'avec la FARA, nous puissions faire aboutir nos souhaits.

Dans l'attente de notre Assemblée Générale prévue le 13 octobre à Auray, où j'espère vous retrouver nombreux dans une ambiance amicale, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Dr Jacques RIVOALLAN
Président de l'AMREVM de Bretagne